

DEC182650DR08

Décision portant nomination de M. James HABRIOUX aux fonctions de chargé de sécurité des systèmes d'information (CSSI) de l'unité ERL7003 intitulée Canaux et Connexines dans les Cancers et les Cellules souches

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés ;

Vu la loi n° 2004-575 du 21 juin 2004 modifiée pour la confiance dans l'économie numérique ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC111261DAJ du 12 septembre 2011 portant organisation de la sécurité des systèmes d'information du CNRS ;

Vu la décision DEC171289DGDS du 21 décembre 2017 modifié par la décision DEC1809494INSB du 26 février 2018, portant création de l'unité ERL7003 intitulée Canaux et Connexines dans les Cancers et les Cellules souches - 4Cs, dont le directeur est M. Bruno CONSTANTIN ;

Vu l'avis du responsable de la sécurité des systèmes d'information de la délégation régionale Centre Limousin Poitou-Charentes ;

DECIDE :

Article 1^{er}

M. James HABRIOUX, technicien de l'Université de Poitiers, est nommé chargé de sécurité des systèmes d'information de l'unité ERL7003 4Cs à compter du 1^{er} octobre 2018.

Article 2

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Poitiers, le 4 octobre 2018

Pour le président - directeur général et par
délégation,
Le directeur d'unité
Bruno CONSTANTIN